

Reçu en préfecture  
le 07/05/2026

Conseil Communautaire du 23 Avril 2026  
Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn  
Extrait du registre des délibérations



**Delibération 2025-048**  
**Finances – Affectation du résultat 2025**  
**Budget annexe Parc économique du Trianglé**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois Avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 Avril 2026.

**Participants**

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, Mme Françoise OLIVE, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, Mme Katia GUERRERO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD, M. Eric DAPOT
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villemattier	M. Jean-Michel JILBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDECTIS

**Conseillers ayant donné pouvoir**

M. Quentin DUFOS a donné pouvoir à Mme Jade MALAFOSSE

**Conseiller absent excusé**

**Secrétaire de séance**

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27 | Membres présents - 26 | Pouvoirs - 01 | Membres absents - 00

Exposé

Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par délibération du Conseil Communautaire.

La délibération d'affectation du résultat doit intervenir après le vote du compte administratif et les résultats doivent être intégrés lors de la décision budgétaire qui suit le vote du compte administratif (en l'espèce, il s'agit de l'adoption du budget primitif 2025 du budget annexe Parc économique du Triangle).

Il est donc proposé au Conseil Communautaire l'affectation :

AFFECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. Résultat de l'exercice	0,17
B. Résultats antérieurs reportés	1 393 838,13
C. Résultat à affecter	1 393 838,30
(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
<b>Soie d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -)	-991 196,18
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement	
Excédent de financement (1)	
Besoin de financement F. = D. + E.	
AFFECTION = C. = G. + H.	
1 393 838,30	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	
0,00	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	
1 393 838,30	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-12 ;

Vu la délibération n° 2026-046 du 23 avril 2026 portant adoption du compte de gestion 2025 du budget annexe Parc économique du Triangle ;

Vu la délibération n° 2026-047 du 23 avril 2026 portant adoption du compte administratif 2025 du budget annexe Parc économique du Triangle ;

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'affecter l'excédent de clôture de la section de fonctionnement selon le tableau supra ;
- De mandater Madame la Présidente pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- De préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants - 27	Pour - 27	Contre - 00	Abstention - 00
--------------	-----------	-------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villenur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

  
**Mme Carollhè VILLA**  
 La Présidente,



**M. Julien ASSIE**  
 Le Secrétaire de Séance,